Mgr Fabre est aussi le fondateur du diocèse de Valleyfield, détaché sur sa demande de celui de Montréal. Il était le vice-chancelier de l'Université Laval, dont une succursale florissante a pu s'établir à Montréal grâce à sa sollicitude. C'est encore pendant son épiscopat que la magnifique cathédrale de Saint-Jacques-le-Majeur, copie fidèle de la basilique vaticane, a été inaugurée après plus de vingt années de travaux. Et puis combien d'églises, de maisons d'éducation, d'institutions religieuses et de maisons de charité de tous genres ont été élevés avec son concours actif et bienveillant. Enfin, il a réorganisé, il y a quelques années, le chapitre de la cathédrale de Montréal qui avait cessé d'exister.

Le 29 septembre 1895, Mgr Fabre présidait le premier concile de Montréal, auquel prenaient part, accompagnés de leurs théologiens, ses trois suffragants de Saint-Hyacinthe, de Valleyfield et de Sherbrooke, avec le coadjuteur de Saint-Hyacinthe et le T. R. P. abbé de la Trappe du Monastère d'Oka.

Cinq voyages en Europe lui permirent de voir, à Rome, les papes Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII. C'est leur doctrine qu'il n'a point cessé d'exposer en toute circonstance, notamment pendant ce premier concile de Montréal et aux trois derniers conciles provinciaux de Québec, dont il fut membre.

Très versé dans l'étude et la pratique des rubriques de la sainte liturgie, l'opinion de Mgr Fabre en ces matières faisait autorité, et il était presque toujours invité à présider les grandes cérémonies religieuses, soit au Canada, soit aux Etats-Unis.

Mgr Fabre n'avait pas d'ennemis personnels. Sa mansuétude, sa douceur, sa tendresse, son désir de plaire à tous, son scrupule de contrister le plus humble de ses adversaires forçaient cette sympathie vivace, pleine de révérence et d'affection, dont il se voyait entouré par tous ceux à qui il fut donné de le bien connaître. S'il eût des adversaires, des persécuteurs égarés par un funeste entêtement, les malheureux qui assumèrent ce rôle indigne déploreront sans doute bien amèrement leur conduite au souvenir de ce que fut ce père, pour eux et pour tous les siens.

Toutefois, il faut le dire hautement, cette douceur et cette bonté proverbiales de notre archevêque ne l'empêchaient pas de poursuivre, avec une persévérance et une ténacité rares, les entreprises qu'il avait décidées, les vues auxquelles il s'était arrêté dans l'impartialité, le tact et la prévoyance, fort sûrement pratique. Les difficultés ne le découragaient jamais. La sûreté de son jugement

BIBLIOTHÈQUE DE LA MAISON MÈRE